



Rapport de la commission des finances au Conseil communal sur le préavis No 23/2018

Demande de crédit supplémentaire au budget 2017

Présidence : Jean-Paul Bruand
Présents : Liliane Annen, Evi Kassimidis, Thierry Auberson, Jean-Dominique Decotignie

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Le préavis, adopté par la municipalité dans sa séance du 3 avril 2018, a été transmis par courriel à la commission le 8 mai 2018 suite à notre demande.

La commission a examiné la demande de crédit supplémentaire lors des séances fixées pour étudier les comptes. Le rapport final a été approuvé par échange de courriels.

Le préavis a pour objet un dépassement budgétaire sur le poste 431.3142 Entretien du réseau routier de Fr. 38'346.45.

La municipalité a jugé nécessaire d'entreprendre rapidement certains travaux de sécurisation sur des tronçons de route où la vitesse des véhicules est excessive et la réfection du chemin piétonnier de la Plantaz suite à une demande des riverains. La commission estime les travaux suffisamment justifiés par l'exécutif. Par contre, elle relève que les gendarmes couchés devront être refaçonnés car ils présentent certaines imperfections dues à un non respect des normes en vigueur. La commission trouve regrettable que la réalisation précipitée de ce projet entraîne des coûts supplémentaires.

Les travaux faisant l'objet de ce préavis se révélant nécessaires, la commission à l'unanimité vous propose, Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

- d'accorder à la municipalité un crédit supplémentaire au budget 2017 pour un montant de Fr. 38'346.45.
- de donner décharge à la commission de son mandat

Cheseaux, le 4 juin 2018

La commission des finances du Conseil Communal de Cheseaux-sur-Lausanne,

Mme Liliane Annen

M. Thierry Auberson

M. Jean-Paul Bruand, président et rapporteur

Mme Evi Kassimidis

M. Jean-Dominique Decotignie